



GROUPE RENAULT

119, rue du Point du Jour - 92109 BOULOGNE
Tel : 01.76.84.14.33 / 01.76.84.14.34 - Fax : 01.76.84.14.35
www.cgt-renault.com - e-mail : usines@cgt-renault.com
Intranet Renault : cgt.central@renault.com

Le 20 janvier 2016

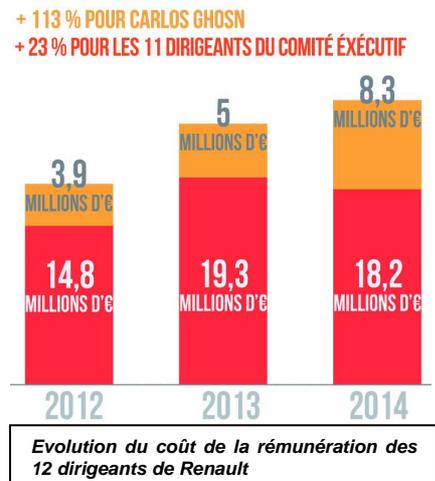
1ère Négociation Annuelle Obligatoire sur les salaires du 28 janvier 2016

**Pour une réelle Augmentation Générale des Salaires pour tous,
Débrayons massivement le 28 janvier prochain
dans tout le groupe Renault**

Le 28 janvier prochain, la direction générale convoque pour 2h00 les organisations syndicales une 1ère réunion portant sur le bilan salarial de l'année 2015... Réunion demandée par la CGT le 1^{er} décembre dernier et qui doit en théorie donner suite à une négociation sur la politique salariale 2016.

À l'évidence, la direction va s'asseoir une nouvelle fois sur l'accord compétitivité de mars 2013 prônant ce qui est appelée pudiquement, « la modération salariale »...

A ce propos, chacun doit avoir en tête les propos du 12 février 2015 de Carlos Ghosn sur France Info « ...le bon sens et la modération salariale de tous les côtés, c'est la base de l'accord de compétitivité et je souhaite que ça continue... » Sauf pour lui, les autres dirigeants de l'entreprise et les principaux actionnaires !



La direction générale veut «sortir du système des Augmentations Générales de Salaires » pour mieux régner !

C'est en ces termes que la direction générale a répondu à la demande de revalorisation des salaires par la CGT pour toutes les catégories professionnelles le 1^{er} décembre dernier. Comme d'autres entreprises de la métallurgie, **la direction générale entend donc inscrire dans le marbre la fin des AGS pour tous (de l'APR au cadre) au profit des seules augmentations individuelles !**

Système profondément injuste, aléatoire, clientéliste, dérisoire pour beaucoup et qui laisse d'autres sur le bord de la route.

Système qui vise à diviser, à cliver les salariés de toutes les catégories professionnelles entre ceux qui n'ont pas, ceux qui n'ont presque rien et ceux qui ont plus. En un mot, **diviser et empêcher la mobilisation de tous pour un bien commun : l'Augmentation Générale des Salaires !**

Augmenter les salaires pour tous au regard des qualifications de chacun, c'est fédérer la communauté de travail de l'entreprise ! Mais c'est aussi remettre en cause ce qu'est le salaire, les éléments qui le composent !

Le salaire, c'est le paiement de la qualification, de la valeur ajoutée et économique de nos véhicules créée par les seuls salariés... !

Or, personne ne peut contester l'élévation de qualification de toutes les catégories professionnelles, leur implication grandissante et l'explosion des prix de ventes de toute la gamme Renault ! **La part des salaires doit être incompressible et revue à la hausse dans la répartition de la valeur ajoutée. Outre la question de l'amélioration indispensable du pouvoir d'achat, il s'agit de justice sociale !**

De fait, ce qui est posée, à travers la question des salaires, c'est la répartition des richesses créées par les salariés !

**Et plus la part des salaires est réduite, plus celle des actionnaires et dirigeants d'entreprise est élevée !
Voilà le véritable enjeu des salaires !**

Et le salaire, c'est aussi la part socialisée de la valeur ajoutée créée dans l'entreprise qui doit être consacrée au bien commun, à la collectivité (santé, retraite, éducation), sans laquelle il ne peut y avoir d'égalité.

Et plus cette part est réduite, plus le système par répartition est fragilisé et plus les familles aux bas salaires sont pénalisées et incapables de financer par eux-mêmes leurs besoins vitaux !



Une position intersyndicale commune sur la nécessaire Augmentation Générale des Salaires avortée !

À sa demande, la coordination des syndicats CGT a rencontré les syndicats CFDT, FO, CFE-CGC le 15 janvier dernier. Au delà du niveau de nos revendications respectives, la CGT a proposé une déclaration commune préliminaire à la réunion NAO du 28 janvier (le texte est sur le site CGT*), visant à réaffirmer notre « ... *attachement aux Augmentations Générales de Salaires... et dire qu'au vu des résultats financiers, l'entreprise peut répondre favorablement à de réelles augmentations générales de salaires en 2016...* ».

Pour sa part, la CFE-CGC a rappelé qu'elle voulait « ...*ne pas être en contradiction avec sa signature de l'accord compétitivité du 13 mars relatif à la modération salariale...* ». Raison pour laquelle elle considère qu'au « ...vu de l'enveloppe faible consacrée aux augmentations, elle priorise les augmentations individuelles... *et la rétribution par le biais de l'intéressement* ». Elle ne signera donc pas le texte. FO est sur la même position que la CGC. À l'heure où ces lignes sont écrites, la CFDT nous dit être favorable à cette position commune.

Un intéressement aux résultats financiers 2014 en légère hausse !

Les résultats financiers 2015 de l'entreprise qui vont être annoncés le 12 février prochain vont assurément être plus importants encore que pour l'exercice 2014.

Au vu des résultats du premier semestre et des déclarations de nos dirigeants sur l'atteinte probable de nos objectifs pour l'exercice 2015, la marge opérationnelle sera probablement proche de 5 %. De fait, l'intéressement aux résultats financiers 2015 ne devrait pas dépasser les 67 ou 68 € par tranche de 100 € (brut SS/12/100), soit au mieux 15 € d'augmentation (+2,83%) par rapport à ce qui a été perçu pour l'exercice 2014.

- Pas de quoi combler la perte du pouvoir d'achat supportée au cours des années passées !

Des résultats financiers pour les salaires et le développement de l'entreprise !

- En 2014, le résultat net de l'entreprise était de 1,998 milliard d'euros, il sera plus important encore en 2015. En 2014, sur 562 millions de dividendes : 57 % ont été versés à des fonds pension dont plus de 43 % sont étrangers et notamment américains.
- Depuis 2005, Carlos Ghosn a perçu 22,18 millions de salaire, acquis 255 200 actions et touché 2,377 millions de dividendes.

Autant de milliards qui se sont évaporés des comptes de l'entreprise au détriment des salaires et des investissements dont l'entreprise a besoin.

Débrayer massivement le 28 janvier prochain pour exiger une véritable Augmentation Générale de Salaire pour tous :

- **C'est débrayer pour renforcer les capacités de l'entreprise à assurer son développement sur le long terme, à répondre aux besoins sociaux et environnementaux,**
- **C'est revendiquer de la justice sociale.**

Ces négociations impacteront les négociations dans chacune des filiales.

ALORS LE 28 JANVIER, TOUS LES RENAULT DANS L'ACTION.